



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

Fraude : Texto frauduleux

CANDIAC, le 15 février 2024– La Régie intermunicipale de police Roussillon invite les citoyens à la vigilance concernant un nouveau stratagème pour les fraudes de type « Texto frauduleux ».

Il s'agit d'une fraude reçue par message texte, où les fraudeurs demandent de cliquer sur un lien frauduleux afin d'acquitter une amende suite à un excès de vitesse en zone scolaire.

Voici un exemple de texto frauduleux : **Le système de contrôle de vitesse a repéré que votre véhicule dépassait la limite de 30 km/h dans une zone scolaire, en enregistrant une vitesse de 56 km/h. Afin d'éviter des frais de retard significatifs, veuillez régler cette infraction avant le 18 février 2024 en cliquant sur le lien suivant: [https:// ...](https://...)**

Comment vous protéger

- ❖ N'ouvrez aucune pièce jointe et ne cliquez jamais sur aucun hyperlien reçu par texto ou par courriel;
- ❖ Ne transmettez aucune information personnelle. Les organismes gouvernementaux, dont les services de police, ne vous demanderont jamais ces informations;
- ❖ Méfiez-vous des demandes sous pressions;
- ❖ Ne supposez jamais que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact . En cas de doute, contactez l'organisme en question pour parler à un véritable employé.

Tout acte frauduleux doit être signalé au service de police, en composant le 450 638-0911. Rappelons que la fraude est un acte criminel. Qu'elle soit commise sur Internet, par téléphone, par texto ou en personne, elle doit être signalée le plus tôt possible aux policiers et au [Centre antifraude du Canada](#) au 1 888 495-8501.

-30-

Section relations médiatiques
514 918-4483

Communiqué: 2024-005

Page 1